

MAIRIE DE CALUIRE ET CUIRE
Accusé de réception
Reçu le 26/07/26.....
Identifiant de l'Acte :
069 216900340-2025-07-26-RVT-6-16-2025-MR



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE À

Mme Fabienne GUGLIELMI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Le Maire de CALUIRE ET CUIRE ;

VU l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} – Madame Fabienne GUGLIELMI, Conseillère Municipale, est déléguée à la réserve citoyenne.

ARTICLE 2 – Délégation de fonction et de signature est donnée pour les affaires visées à l'article 1^{er} à Madame Fabienne GUGLIELMI, sous notre surveillance et notre responsabilité.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Caluire et Cuire et ampliation sera adressée à la Représentante de l'État dans le département. Le présent arrêté sera également notifié à l'intéressé.

Caluire et Cuire, le 26 juillet 2025
Le Maire,


Bastien JOINT

